



7 départements  
GMP / GE 2i / GIM / MPh  
/ OGP / GEA / TC / GMP /  
GE 2i / GIM / MPh / OGP /  
GEA / TC / GMP / GE 2i /  
GIM / MPh / OGP / GEA /  
TC / GMP / GE2i / GIM /  
MPh / OGP / GEA / TC /  
Formations Apprentissage  
Formation Continue

iut  
Universitaire  
de Technologie  
Le Mont Hévy  
Valenciennes

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L' IUT DU 15 JUIN 2000

### Etaient présents :

#### Collèges Enseignants :

M. REMIENS – M. DRAZETIC - M. LAUT- M. DEREMETZ-  
M. POSIERE – M. BLIN – M. SCHLEIFER – M. HUVELLE  
M. AVANZATO

#### Collège Etudiants :

M RYCKAZEWSKI

#### Collège AITOSS :

M. CROCFER

#### Personnalités extérieures :

M. SNYCKERTE – M. MATTHIEU- M. REMY  
M. NICOLAS - M. FARREYROL

#### Membres de Droit :

M. DESRUMAUX , Directeur de l' IUT  
M. WIART , Agent Comptable

#### Invités :

M. DARRAS - M. TRICOTEAUX – M. ROUZE  
M. DEBRUILLE - M. VANDEVILLE – M. HOURIEZ  
Mme BAUDUIN

#### Etaient excusés :

M. DELPORTE- M. POTAUX

#### Ont donné pouvoir:

M. EZZEDINE à M. LAUT  
M. HACHET à M. HUVELLE  
M. eille TROTIN à M. CROCFER  
M. FRANCOIS à M. SNYCKERTE  
M. GUILLAUME à M. SNYCKERTE  
M. VARLET à M. REMY  
M. MATTHIEU à M. NICOLAS  
M. HAEGHY à M. NICOLAS

### Direction

IUT - Direction  
Le Mont Hévy  
59313 Valenciennes cedex 9

Tel. 33.03.27 51.12.52 & 53  
Fax 33.03.27 51 12 50  
iut@univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES  
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président SNYCKERTE ouvre la séance.

## APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 9 MARS 2000

Aucune modification n'étant demandée, le compte-rendu du Conseil du 9 mars 2000 est approuvé à l'unanimité.

### DESIGNATION D'UNE PERSONNALITE EXTERIEURE

Monsieur SNYCKERTE propose aux membres du Conseil le remplacement de Monsieur DEMUYNCK par Monsieur FARREYROL en tant que personnalité du secteur secondaire désignée à titre personnel

21 oui 1 blanc

La proposition est adoptée à la majorité des membres du Conseil.

### COMPTE FINANCIER 1999

Monsieur DESRUMAUX propose d'analyser le compte financier remis aux membres du Conseil à partir du document de synthèse intitulé "Analyse du Compte Financier IUT 99".

#### Situation d'ensemble

Le résultat de l'exercice 1999 présente un solde positif de 854 milliers de francs. Le résultat en fonctionnement est un excédent de 4.366 milliers de francs. En ce qui concerne les opérations en capital, le résultat est un déficit de 3.512 milliers de francs compensé par l'excédent en fonctionnement

Le compte financier fait apparaître un excédent cumulé à la fin de 1999 de 8.148 milliers de francs mais il faut tenir compte des prélèvements déjà effectués en 2000 à hauteur de 3.414 milliers de francs. Il reste donc effectivement de disponible pour des DBM ultérieures 4.734 milliers de francs.

#### Synthèse 1983-1998 des éléments du compte financier IUT en k F, (hors virements internes).

Cette synthèse fait ressortir l'augmentation des recettes de l'IUT de 6.6 MF en 1983 à 20.4 MF en 1992, 26 MF en 1996, 27,4 MF en 1997, 31,7 MF en 1998 et une stabilisation avec 28.8 MF en 1999.

La subvention de fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche se maintient à hauteur de 10, 669 MF en 1999 ( 10, 790 MF en 1998)

La taxe d'apprentissage versée au titre du barème a progressé de 83 à 86, s'est stabilisée de 86 à 92, a atteint son sommet à hauteur de 3,25 MF en 93 avant de redescendre et de se stabiliser à 2,4 MF de 96 à 98 et s'est améliorée en 1999 ( 2, 654 MF au lieu de 2, 397 MF en 1998 soit + 10, 7% )

La subvention de FORMASUP, affectée à la formation des 156 apprentis en 99/2000 au lieu des 166 apprentis en 98/99 et 173 en 97/98 diminuée de 6% (5, 902 MF au lieu de 6, 765 MF en 1998)

La taxe d'apprentissage versée au titre du quota affecté au fonctionnement du C.F.A. diminuée de 22,9% ( 2, 575 MF en 1999 au lieu de 3, 338 MF en 1998)

Les investissements ( environ 5 M F par an depuis 1992) qui avaient fortement diminué en 97, puis avaient été en forte augmentation en 1998 avec un programme de mise en conformité des machines et des équipements, ( 7, 208 MF au lieu de 3, 380 MF en 97 ) ont baissé de manière sensible en 1999 ( 4, 246 MF )

Les recettes de formation continue après avoir connu une baisse en 97 puis une forte hausse en 1998 de 9, 372 MF au lieu de 8, 313 MF en 1997 ont diminué ( 7, 917 MF en 1999 ) .

Les recettes de formation par apprentissage qui avaient augmenté de façon très importante +48% l'an dernier ( 6, 765 MF en 98 au lieu de 4, 546 MF en 97) se stabilisent à hauteur de 6, 292 MF en 1999.

En résumé, il ressort de l'analyse de ce compte financier que l'IUT a une capacité d'investissement qui reste à un bon niveau grâce à ses ressources propres : formation continue et taxe d'apprentissage.

Affectation du résultat : 3. 340.303, 06 F au compte 106 et 1. 025.421,15 F au compte 110

Ce qui donne à la clôture de l'exercice : 2. 993 032, 44 F au compte 106 ( réserves )

5. 154 669, 27 F au compte 110 (report à nouveau)

Le compte financier de l'exercice 1999 est approuvé à l'unanimité.



IUT  
Universitaire  
de Technologie  
Le Mont Houy  
Valenciennes

Direction

IUT - Direction  
Le Mont Houy  
59313 Valenciennes cedex 9

Tel. 33.03.27.51.12.52 & 53  
Fax 33.03.27.51.12.50  
iut@univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES  
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE  
MINISTERE  
DE L'EDUCATION NATIONALE

## DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 2 DE L'EXERCICE 2000

En l'absence de certains renseignements, la décision budgétaire modificative est reportée à une date ultérieure.

### DUT « MESURES PHYSIQUES » PAR LA VOIE DE LA FORMATION CONTINUE.

Monsieur TRICOTEAUX, élu Chef du département Mesures Physiques lors du Conseil du 9 juin 1998 avait fait part de sa volonté d'ouvrir la formation continue à MAUBEUGE, volonté également affirmée par le Directeur du Service de la Formation Continue, Monsieur VANDEVILLE, nouvellement élu lors de ce même conseil. Le projet se concrétise aujourd'hui par la présentation du cursus proposé en Formation Continue selon les modalités pratiquées par les autres départements.

Monsieur DESRUMAUX précise que l'ouverture effective est soumise à un public minimum ( 8 à 10 ).

Ce projet d'ouverture est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil.

### MISE EN PLACE D'UNE FORMATION N T I C E

(Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Entreprise)

Ce nouveau diplôme d'Université qui sera préparé dans le cadre de la Formation Continue est présenté par monsieur VANDEVILLE, Directeur du Service.

Les métiers de la Communication et de l'Information avec les nouvelles technologies ont pris et prendront une place de plus en plus importantes au sein d'une économie de plus en plus globale à tel point que certains n'ont pas hésité à parler de « nouvelle économie ».

Pour répondre aux nouveaux besoins de formation, l'IUT propose au conseil d'ouvrir cette formation à compter de la prochaine rentrée universitaire. C'est une formation en alternance ( 450 heures en formation académique et 1000 heures en formation en entreprise ).

La formation académique comprend six modules indépendants et capitalisables pendant 5 ans. La formation s'adresse à des jeunes ou adultes ( en contrat de qualification ou d'adaptation ), à des salariés ( Congé Individuel de Formation ou Plan de Formation ) aux Aides Educateurs et Auxiliaires de Vie Universitaire. Elle doit permettre aux auditeurs d'acquérir en un an minimum, le savoir-faire nécessaire pour maîtriser les concepts et les outils de ces nouvelles technologies.

Ce projet d'ouverture d'une nouvelle formation avec demande d'habilitation en tant que Diplôme d'Université est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil

### OUVERTURE D'UN DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

#### « GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS »

#### option « PETITES ET MOYENNES ORGANISATIONS » PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE »

Monsieur DESRUMAUX informe le Conseil que l'IUT est autorisé à ouvrir à compter de la rentrée universitaire 2000 une section d'apprentissage menant au DUT « GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS » option « PETITES ET MOYENNES ORGANISATIONS » dans le cadre du CFA du Supérieur ( FORMASUP )

Cette demande d'ouverture avait reçu l'avis favorable du Conseil de l'IUT dans sa séance du 3 juin 1999.

Quant aux deux Licences Professionnelles proposées par l'IUT, elles sont présentées au CNESER de ce même jour avec un avis défavorable de la Direction de l'Enseignement Supérieur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H 45



IUT  
Universitaire  
de Technologie  
Le Mont Houy  
Valenciennes

Direction

IUT - Direction  
Le Mont Houy  
59313 Valenciennes cedex 9

Tel. 33.03.27.51.12.52 & 53  
Fax 33.03.27.51.12.50  
iut@univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES  
BOULEVARD HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE  
MINISTERE  
DE L'EDUCATION NATIONALE